

QUESTION ECRITE

Auteur UDC, par Anne Luyet (suppl.)
Objet Disparu corps et bien – suite – suite
Date 28.04.2015
Numéro 32

Suite l'acceptation du postulat 2.199 par le parlement (le 16 novembre 2011), suite à la réponse du DFIS en collaboration avec le DEET du 17 avril 2012, suite à la question écrite du 8 mai 2014 et suite à sa réponse du 23 juin 2014, je me permets de vous faire parvenir cette 2ème question écrite concernant le même sujet.

Votre message proposait d'analyser une opportunité d'un financement cantonal concernant l'objet de ce postulat.

Le BO du 20 mars 2015 annonçait la mise sur pied d'une commission extraparlamentaire chargée de la révision de la loi sur l'organisation des secours.

Conclusion

La création d'un groupe de travail traitant l'analyse de cette opportunité a-t-il été créé ou sera-t-elle peut être confiée à cette commission extraparlamentaire?

Merci de me faire parvenir des informations concernant la situation actuelle de l'avancée de ce dossier.